



AGRESSION À LA LAME DE RASOIR !!!

Le, 16 février 2019



Samedi 16 février 2019 vers 11h15, lors de la distribution du repas au sein du Quartier Disciplinaire, un détenu a violemment agressé le 1er Surveillant avec une lame de rasoir caché entre ses doigts.

Le détenu a prémédité son acte en portant délibérément des « **coups de lame maîtrisé** » au niveau du visage de l'agent. Le 1er Surveillant a reçu de nombreuses blessures superficielles au front, au menton, au cou et derrière l'oreille.

C'est la réactivité de l'agent qui a permis d'éviter le pire !!!

Résultat : 2 jours d'ITT

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE** de la Maison Centrale d'Arles **DEMANDE** une sanction disciplinaire et judiciaire exemplaire à l'encontre de cet agresseur.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE** de la Maison Centrale d'Arles **EXIGE** son transfert vers un autre établissement.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE** de la Maison Centrale d'Arles **REMERCE** la direction et l'officier de permanence pour leurs réactivités, la prise en charge et l'accompagnement de l'agent.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE** de la Maison Centrale d'Arles **SOUHAITE** un prompt rétablissement à notre collègue.

**Le Bureau Local
FORCE OUVRIERE**